

N°2

Date de publication

13 février 2025

Date d'observation

11 février 2025



Grandes cultures



À retenir cette semaine

- [Colza](#)

La majorité des parcelles du réseau est désormais au stade reprise de végétation (C1).

Charançon de la tige du colza : Risque faible

Pas de captures significatives, mais une surveillance à renforcer avec la remontée des températures dans les jours à venir.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **Note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux** spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies, ...).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)



Réseau 2024-2025

Cette semaine, 31 parcelles ont fait l'objet d'une observation dans le réseau avec la répartition suivante (voir carte ci-dessous).

Parcelles BSV observées du 2025-02-10 au 2025-02-11

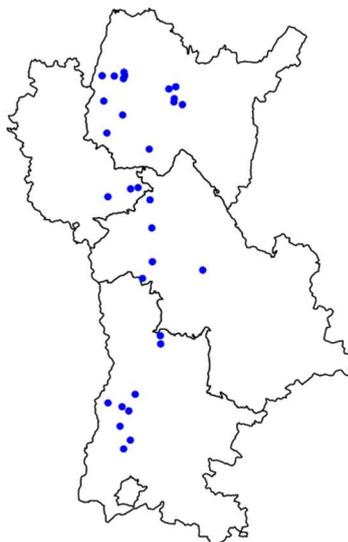


Figure 1 : carte des parcelles observées du 10 au 11 février 2025 dans le réseau

Stade des colzas

La répartition des stades du colza sur les parcelles du réseau a peu évolué depuis la semaine dernière. La majorité des parcelles du réseau (84%) sont au stade C1 (BBCH30). On notera cependant quelques parcelles qui ont déjà atteint le stade C2 (10%).

Les stades devraient progresser dans les jours à venir avec une remontée progressive des températures.

L'illustration des stades phénologiques est présentée en annexe 1.

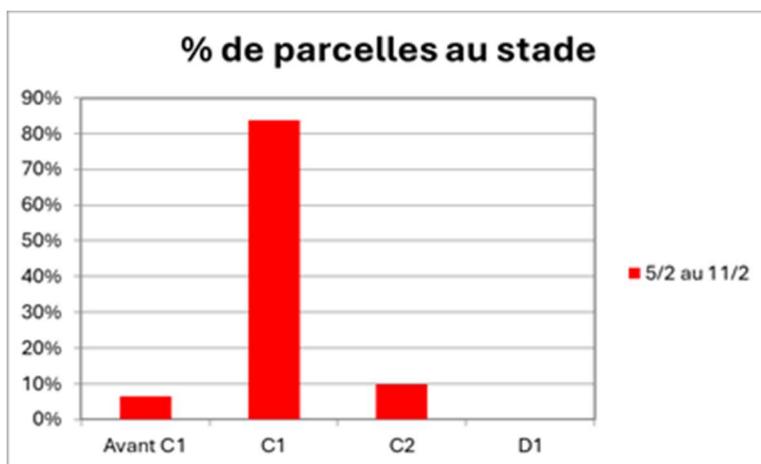


Figure 2 : répartition des stades du colza dans les parcelles du réseau sur la semaine du 11/02

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Reconnaissance

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Les premiers vols peuvent débuter lorsque la température de l'air dépasse les 9°C. Les vols se généralisent à partir de 12°C avec un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.



[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).

Période de risque : le risque vis-à-vis du Charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : 1 seule parcelle sur les 28 observées signalent la présence de l'insecte avec 1 seul individu capturé.

Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.

Il est urgent de mettre en place les cuvettes si ce n'est pas encore fait pour capter les premiers individus.

L'[outil de prédiction de vol](#) de Terres Inovia permet de simuler la probabilité de vol du ravageur sur le territoire.



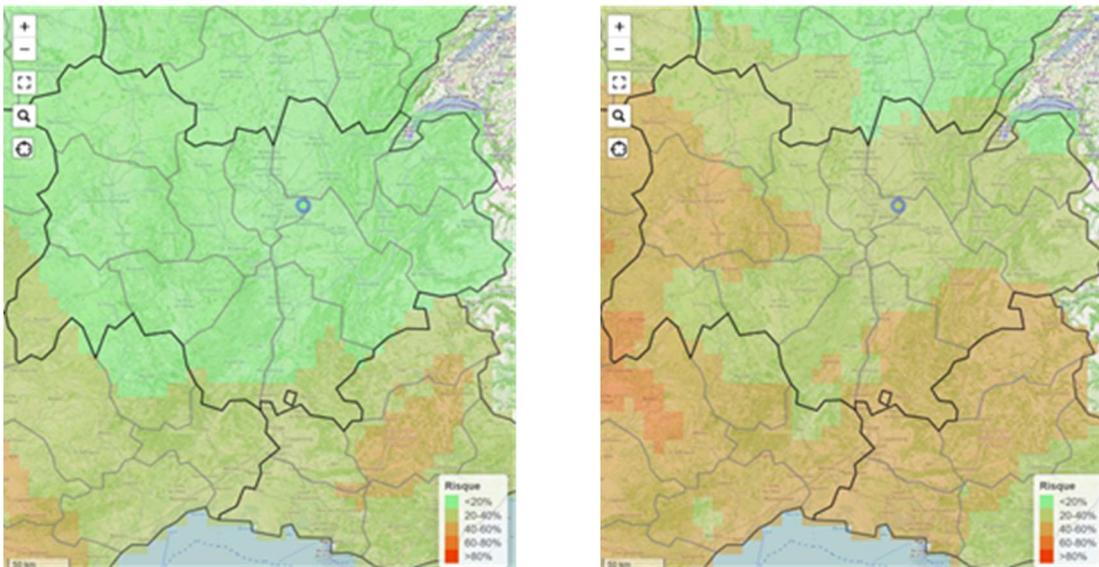


Figure 3 : Cartes de prédiction des vols de charançon de la tige du colza au 11/02 (à gauche) et au 18/02 (à droite)

Analyse du risque :

En l'absence de captures significatives et la majorité des parcelles n'ayant pas encore atteint le stade sensible, le niveau de risque est pour l'instant considéré comme faible.



Cependant, **les conditions météorologiques des jours à venir avec une remontée des températures doivent inviter à une surveillance accrue en parcelles avec une arrivée probable des premières captures d'ici la semaine prochaine.**

Charançon de la tige du chou

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

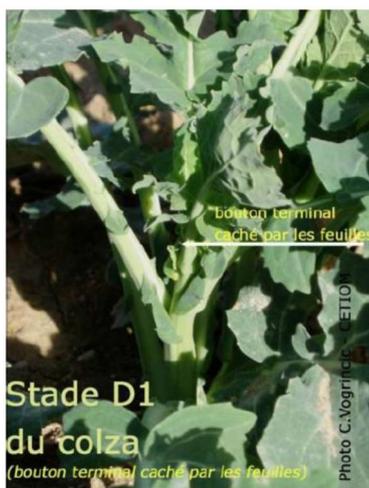
➔ Pas de captures remontées cette semaine

ANNEXE 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH30) : Reprise de végétation ; apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 (BBCH31) : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH50) : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



ANNEXE 2 : Distinction des Charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

